



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RER

Question écrite n° 122929

Texte de la question

M. Didier Gonzales appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la situation de la ligne A du RER, plus particulièrement la question de la desserte de la gare de Boissy-Saint-Léger. Avec en moyenne un million de passagers les jours ouvrables, et reliant les logements à l'est et les zones d'activités à l'ouest, la ligne A du RER est l'une des plus fréquentées au monde. La situation est donc particulièrement tendue pour les usagers de cette ligne, notamment pour ceux qui fréquentent le terminus de Boissy-Saint-Léger. Certes, les conditions de transports seront améliorées grâce à l'acquisition de 60 nouvelles rames à deux étages disposant d'une plus grande capacité et dont les premiers exemplaires circuleront très prochainement. De même, la mise en place du réseau du Grand Paris et le prolongement de la ligne E du RER soulageront sans doute la capacité de la ligne A. Il n'en reste pas moins que les habitants du Sud Val-de-Marne doivent pouvoir bénéficier d'un matériel confortable, d'une ligne non-surchargée mais aussi d'une qualité de desserte suffisante. Or aujourd'hui, aux heures de pointe, la majorité des rames en provenance de Paris ont pour terminus La Varenne-Chennevières, posant ainsi de réelles difficultés aux habitants de Boissy-Saint-Léger, Limeil-Brevannes et du plateau briard qui n'ont souvent que la seule gare de Boissy comme accès au réseau de transport en commun. Il semble donc nécessaire que tous les RER aient pour terminus la gare de Boissy-Saint-Léger (ce qui ne représente que deux gares supplémentaires à desservir). Tous les élus du Sud Val-de-Marne sont d'ailleurs mobilisés sur ce sujet. Aussi, souhaite-t-il connaître les possibilités de mise en place d'un terminus systématique de la ligne A du RER à Boissy-Saint-Léger afin de desservir au mieux les usagers du Sud Val-de-Marne.

Texte de la réponse

Les usagers et les élus locaux du Sud Val-de-Marne ont exprimé leurs attentes fortes sur le renforcement de la desserte des gares de Sucy-Bonneuil et Boissy-Saint-Léger sur la ligne A du RER. A ce titre, ils sollicitent que soient examinées les conditions dans lesquelles la suppression du terminus intermédiaire de La Varenne-Chennevières et le prolongement de la totalité des rames jusqu'à Boissy-Saint-Léger pourraient être mis en oeuvre. En tant qu'autorité organisatrice des transports d'Ile-de-France, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) est le seul à pouvoir décider des évolutions de l'offre de service. L'élaboration en cours du schéma directeur de la ligne A du RER, dont les orientations ont été définies par le STIF le 9 février 2011, a vocation à étudier, avec les acteurs concernés que sont la RATP, la SNCF et RFF, les améliorations à apporter à l'infrastructure et les évolutions possibles de desserte. Il représente, de ce point de vue, une avancée dans la réflexion sur l'avenir de la ligne A du RER. Les études relatives à ce schéma directeur, inscrites dans la convention spécifique transport signée entre l'Etat et la région Ile-de-France le 26 septembre 2011, doivent être l'occasion d'examiner les solutions permettant de renforcer la desserte de ces deux gares. Dans ce cadre, sous réserve de la confirmation du STIF, cofinanceur des études, seraient ainsi examinés l'opportunité, le coût et les modalités techniques de la desserte systématique des gares de Sucy-Bonneuil et Boissy-Saint-Léger par tous les trains circulant sur la branche sud-est du RER A afin de lever les contraintes susceptibles d'exister en termes d'infrastructure et de matériel roulant. Sur ce projet, le président du STIF a été informé de l'importance que l'Etat

accorde au renforcement de la desserte de celle section du RER A et de l'urgence à mener les études nécessaires dans le cadre du schéma directeur. Par ailleurs, l'attention du STIF a été attirée sur la nécessité d'examiner, en lien avec la RATP, la possibilité de renforcer à court terme la desserte de ces deux gares sans attendre la mise en oeuvre du schéma directeur.

Données clés

Auteur : [M. Didier Gonzales](#)

Circonscription : Val-de-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122929

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12193

Réponse publiée le : 28 février 2012, page 1913